

DECLARATION DES PERFORMANCES

n° WPLFR003

Date : 30 juin 2013

1 - Code d'identification unique du produit type:

WPLFR003

2 - Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

ALSAN 400

3 - Usage (ou usages) prévus du produit de construction :

Etanchéité de toiture par application liquide à base de résine polyuréthane

4 - Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

SOPREMA SAS
14, rue de Saint-Nazaire – CS 60121
67025 STRASBOURG cedex
www.soprema.fr

5 - Nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Non applicable

6 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011 :

AVCP 3

7 - Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non applicable

8 - Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une évaluation technique européenne :

Le CSTB (Organisme Notifié n°0679) :

- **a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3**
- **a délivré l'ATE n°05/0007 sur la base de l'ETAG 005:2004.**

DECLARATION DES PERFORMANCES

n° WPLFR003

Date : 30 juin 2013

9 - Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Epaisseur de couche minimale	1.1 mm	ETAG 005:2004
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ)	≥ 650	
Résistance au vent (sur support béton)	≥ 50 kPa	
Tenue au feu extérieur (Note 1)	F_{ROOF}	
Réaction au feu	F	
Déclaration sur les substances dangereuses	Aucune substance dangereuse	
Résistance à la glissance	NPD	
Niveaux de catégories d'utilisation selon l'ETAG 005		
Durée de vie utile	W2	
Zones climatiques	S	
Charges imposées	P1 (ALSAN 400 est toujours associé à une couche de protection)	
Pente de toiture	S1 à S4	
Température superficielle minimale	TL4	
Température superficielle maximale	TH2	

Note 1 : Puisque le comportement au feu d'une toiture dépend du système complet, aucune performance ne peut être déclarée pour le produit seul.

10 - Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et son nom par :

A Strasbourg
Le Directeur Technique, Mr Laurent JORET

